

Commune d'Eth

République française, Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 26 février 2024

Convocation en date du : 22 février 2024

Nombre de Membres : 11

En exercice ayant pris part à la délibération : 10

Le vingt-six février deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des associations d'Eth sous la présidence de Madame Pierrette GUIOST, Maire.

Etaient présents : Mesdames GUIOST, LARA, STIBLING

Messieurs HECQUET, JUZAC, KRIEGEL, GENAMEZ, ROGER, RYCKEBUSCH,
WANDOLSKI

Absents non excusés : Monsieur GILBERT Wilfried

Secrétaire de séance : Monsieur WANDOLSKI Fabrice

**OBJET / DELIBERATION 003/2024 portant modification de la délibération 011/2020
portant création des commissions communales et vote des représentants**

Vu l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2023 portant convocation du collège électoral de la commune d'ETH pour l'élection municipale partielle complémentaire de quatre conseillers,
Vu la complétude du Conseil Municipal à la suite des élections des 11 et 18 février 2024,

Considérant la nécessité de modifier la constitution des commissions communales,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la création des commissions communales et de procéder à l'élection de leurs membres.

| Constitution des Commissions | |
|------------------------------|---|
| Commission 1 | Finances |
| Commission 2 | Travaux – Sécurité |
| Commission 3 | Action Sociale – Jeunesse – Aînés |
| Commission 4 | Environnement – Tourisme – Village Fleuri |
| Commission 5 | Communication – Vie Culturelle et Associative |
| Commission 6 | Appels d'offre |

Après appel à candidature, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection des membres. Ont été élus à l'unanimité :

| | Membres des commissions |
|---------------------|--|
| Commission 1 | Laurent GENAMEZ Pierre HECQUET David JUZAC Marie-Claire LARA Delphine STIBLING |
| Commission 2 | Laurent GENAMEZ Wilfried GILBERT Pierre HECQUET David JUZAC Bertrand KRIEGEL Xavier RYCKEBUSCH Fabrice WANDOLSKI |
| Commission 3 | Marie-Claire LARA Philippe ROGER |
| Commission 4 | Wilfried GILBERT Philippe ROGER Xavier RYCKEBUSCH Delphine STIBLING Fabrice WANDOLSKI |
| Commission 5 | Laurent GENAMEZ Marie-Claire LARA Philippe ROGER Delphine STIBLING Fabrice WANDOLSKI |
| Commission 6 | Pierre HECQUET David JUZAC Bertrand KRIEGEL Xavier RYCKEBUSCH Delphine STIBLING |

Fait et délibéré à Eth, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Pierrette GUIOST




Le Secrétaire de séance,
Fabrice WANDOLSKI



Publiée le : 04/03/2024

Transmise au Représentant de l'État par voie dématérialisée selon le bordereau d'acquittement.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.